

RENAUD-BRAY MENACE LA CHAÎNE DU LIVRE

Ainsi il y aurait un différend commercial entre Diffusion Dimedia, diffuseur d'environ 300 éditeurs de langue française et les magasins Renaud-Bray, principal détaillant de livres au Québec. Un conflit inégal puisque le deuxième fait presque 10 fois le chiffre d'affaires du premier.

Revenons un peu en arrière, en 1995-96, Renaud-Bray s'est placé sous la loi de la faillite. Pendant cette période la plupart des diffuseurs de livres ont appuyé Renaud-Bray et accepté une restructuration qui leur a fait perdre 70 % de la créance afin de garder cette chaîne de magasins en vie. Il faut signaler que malgré cette perte, les éditeurs ont quand même reçu des diffuseurs 100 % des sommes qui leur étaient dues et qu'ils ont pu à leur tour honorer les droits d'auteur.

Ceci illustre le rôle des diffuseurs de livres au Québec, non seulement ils permettent à de nombreux éditeurs, petits ou gros, de voir leurs livres distribués sur tout le territoire, mais encore ils sont un facteur d'équilibre en payant les éditeurs même si certaines librairies ont des retards de paiement ou font faillite.

Renaud-Bray a pu, au cours des années, bénéficier de ce système et se développer pour atteindre aujourd'hui une position dominante sur le marché du livre.

Brusquement, il y a deux mois, Blaise Renaud, qui a succédé à son père, fondateur de l'entreprise, a décidé d'imposer de nouvelles conditions commerciales à Dimedia qui n'a eu d'autre alternative que de suspendre ses fournitures de livres.

Des propositions de compromis ou de médiations ont été refusées par Blaise Renaud qui de plus s'obstine à ne pas payer des sommes importantes dues pour des livraisons antérieures au conflit.

Ce faisant, Renaud-Bray pénalise les lecteurs, mais aussi les éditeurs et les auteurs qu'ils soient québécois ou français en oubliant que les livres ne sont pas juste des produits manufacturés, mais qu'ils sont aussi porteurs de culture. À ce titre, une librairie a des responsabilités de « bon citoyen culturel ».

On peut se demander pourquoi Blaise Renaud agit de cette façon. Il y a quelques mois, il a été le seul libraire à s'opposer au prix réglementé du livre alors que la quasi-totalité des libraires, éditeurs et diffuseurs était favorable à cette mesure qui permettrait d'aider un réseau fragilisé de librairies indépendantes. Aujourd'hui, il semble vouloir déstabiliser un distributeur, demain demandera-t-il que la loi 51 soit abrogée? Pourtant c'est grâce à celle-ci que le Québec s'est doté d'un réseau de librairies qui fait l'envie du Canada anglais où une seule chaîne dicte sa loi.

Se pourrait-il que Renaud-Bray, après avoir bénéficié d'un cadre législatif et professionnel favorable, veuille, maintenant qu'il est en position dominante, le démolir pour imposer de nouvelles règles à son avantage et au détriment de l'écosystème de diffusion du livre au Québec?

Il nous apparaît que ce conflit commercial n'est qu'une justification et c'est pourquoi les soussignés, éditeurs, libraires, diffuseurs du Québec et de France demandent à Renaud-Bray de mettre fin à cette situation.

P.S: Depuis la rédaction de cette lettre, Dimedia a constaté que Renaud-Bray avait effectué de l'importation directe de France en violation des contrats d'exclusivité ce qui a amené Dimedia à entamer des poursuites contre Renaud-Bray pour violation de la loi 51 et de la loi du droit d'auteur.

Signataires

Libraires québécois (33)

- L'Alphabet (Rimouski)
- Asselin (Montréal)
- de la Chaudière (St-Georges de Beauce)
- Chouette librairie (Matane)
- Chouinard (Charny)
- Coop cégep Edouard-Montpetit (Longueuil)
- Coop cégep de Rivière du loup (Rivière du loup)
- Daigneault (St-Hyacinthe)
- L'Écume des jours (Montréal)
- Éditions Vaudreuil (Vaudreuil)
- L'Exèdre (Trois-Rivières)
- Galerie du livre (Val d'or)
- Harvey (Alma)
- Liber (New Richmond)
- Limasson (Montréal)
- Maison de l'éducation (Montréal)
- Moderne (St-Jean-sur le Richelieu)
- Morency (Québec)
- Olivieri (Montréal)
- Pantoute (Québec / St-Jean))
- Pantoute (Québec / St-Joseph)
- Paulines (Montréal)
- Paulines (Trois-Rivières)
- Poirier (Trois-Rivières)
- Port de tête (Montréal)
- Procure de la Rive-sud (Varennes)
- Librairie du Quartier (Québec)
- Service Scolaire (Rouyn Noranda)
- du Soleil (Gatineau)
- du Soleil (Ottawa)
- du Square (Montréal)
- Tchèque ça m(Amqui)

- Zone libre (Montréal)

Libraires hors-Québec (3)

- Matulu (Edmunston)
- Pélagie (Caraquet)
- Pélagie (Shippagan)

Éditeurs québécois et canadiens (25)

- 400 coups
- Alto
- Boréal
- Coups de tête
- Desputeaux + Aubin
- Écosociété
- Les heures bleues
- L'instant même
- Liber
- Liberté
- Mécanique générale
- Mémoire d'encrier
- du Noroît
- Oie de Cravan
- Peuplade
- Pleine lune
- Poètes de brousse
- Pow Pow
- Prise de parole
- Quartanier
- Remue-ménage
- Septentrion
- Somme toute
- Ta mère
- Tête première

Éditeurs européens (23)

- Altipresse
- Amaterra
- Anne-Marie Métaillié
- Benjamin Media
- Boîte à Bulles
- Christian Bourgois
- La dernière Goutte
- Fabert
- Forges de Vulcain
- Hong-Fei
- José Corti
- Limonade
- Macula
- de La Martinière
- Minuit
- Parenthèses
- Payot & Rivages
- Philippe Rey
- Sabine Wespieser
- Scrinéo
- Seuil
- Thierry Souccar
- Tristram